Rappel de produit
pour des raisons de sécurité

Publication du 11/04/2025

CANNALINE rappelle MELATIN+CBD+CBN



- Noms des modèles ou références concernés : **Boîte en carton de 30 capsules**
- Marque : **CANNALINE**
- **Lot Tous les lots**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Les revendeurs sont indiqués dans le fichier joint.**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Ce produit contient des ingrédients non autorisés dans l'UE, à savoir le CBD (cannabidiol) et le CBN (cannabinol). Ce produit contient également de la mélatonine (5 mg par capsule).**
- Risques encourus par le consommateur : **Présence de substance interdite**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre